

CLAVILLE

www.claville.fr

Bulletin municipal mars 2026



Les inscriptions auront lieu à la mairie
mardi 7 avril de 16 h 30 à 18 h.



Veuillez-vous munir des documents suivants :
- livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile.



OUVERTURE du DÉPÔT de DÉCHETS VERTS de CLAVILLE

Le dépôt de déchets verts situé près du rond point, sera ouvert
à partir du samedi 21 mars, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.





L'élection du maire et des adjoints a eu lieu le 20 mars.
Vous trouverez ci-dessous la composition du nouveau bureau.

Madame, Monsieur,

Le 15 mars, vous avez désigné l'équipe municipale qui aura la charge de gérer la commune.

L'absence d'opposition et la participation soutenue, malgré le manque d'enjeu, nous paraît comme la reconnaissance du travail quotidien effectué au cours des dernières années. Nous tenons à vous remercier.

Cet encouragement nous motive pour le mandat qui commence.

Nous avons pris note cependant de quelques remarques que nous intégrerons dans nos réflexions à venir.

Si vous avez des suggestions, des sujets qui vous tiennent à cœur, vous pouvez nous en faire part par mail sur :

mairie.claville@wanadoo.fr

Gérard THÉBAUD

Votre maire

MAIRIE

Tél : 02 32 34 05 58

Fax : 02 32 34 92 69

mairie.claville@wanadoo.fr

www.claville.fr

PERMANENCES SECRÉTARIAT

Lundi..... de 10 h à 12 h

Mardi..... de 16 h 30 à 18 h

Jeudi..... de 10 h à 12 h

Vendredi de 16 h 30 à 18 h

PERMANENCES

des élus

Gérard THÉBAUD, maire.

Le mardi de 16 h 30 à 18 h

Ou sur rendez-vous.

Nielle GAUTHIER, adjointe
chargée du logement et
du fleurissement.

Sur rendez-vous.

Jean-Yves LE SOUT, adjoint
chargé des bâtiments et de
la gestion du cimetière

Sur rendez-vous.

Fabienne RIBEAUCOUP, adjointe
chargée de l'aide sociale et de
l'animation -- *Sur rendez-vous*

Pascal ERNAULT, adjoint
chargé de l'urbanisme,
de la voirie et des réseaux,
*Sur rendez-vous le mardi
de 16h30 à 18h.*

Membres du Conseil :

Evelyne PRÉVOST

Christian LACOUR

Aline MONGELLAZ

Jean-Manuel ETIENNE

Nathalie TARDIVEL

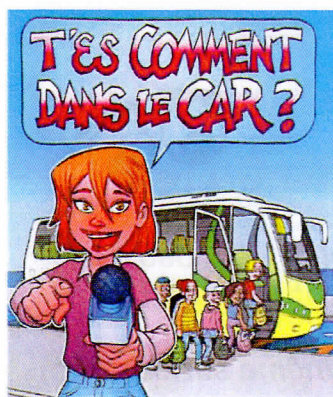
Sébastien PERRIER

Samya BENZAIR

Alexandre GABON

Camille CANEL

Nicolas MARTIN

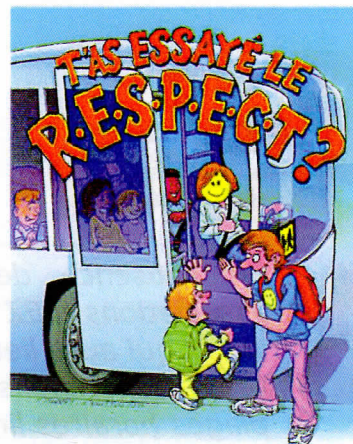


TRANSPORT SCOLAIRE

Inscriptions en ligne

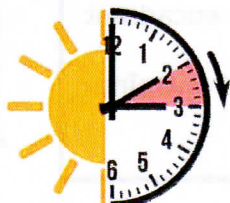
INSCRIPTIONS EN LIGNE à partir
de JUIN 2026.

RENDEZ-VOUS SUR
NOMAD.NORMANDIE.FR
ET LAISSEZ-VOUS GUIDER ...



**DANS LA NUIT DU SAMEDI 28
AU DIMANCHE 29 MARS 2026**

Passage à l'heure d'été



+1 heure

À 2 heures du matin,
il sera alors 3 heures



Votre agence postale est ouverte les
lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 15 à 18 h 30.
Vous pouvez réaliser sur place toutes les opérations liées au courrier
et colis (envois, achat de timbres, ...)

MAIRIE



AGENCE POSTALE

BIBLIOTHÈQUE

Pont de l'Ascension : la mairie,
la bibliothèque et l'agence postale
seront fermées vendredi 15 mai 2026.



Bientôt
16 ans ?

**Pensez au
recensement !**
C'EST OBLIGATOIRE



RECENSEMENT MILITAIRE

Quand	Dès le jour de votre 16 ^e anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent.
Où s'adresser	Présentez-vous (ou votre représentant légal) à la mairie de votre domicile.
Pièces à fournir	- une pièce d'identité - le livret de famille de vos parents - si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.
Pourquoi	Une attestation de recensement vous sera délivrée par la Mairie. Elle vous sera <u>INDISPENSABLE</u> pour vous inscrire aux examens, aux concours de la fonction publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire)



INFOS



FOIRE A TOUT



En l'absence de Comité des Fêtes, la municipalité et deux associations (LEZ'ARTS A LA MARE et l'APPEL) organisent la FOIRE A TOUT qui aura lieu le dimanche 12 avril.

Nous recherchons des bénévoles pour étoffer l'équipe, même sur des plages horaires limitées.

S'adresser en mairie. Merci.

CAMERA(S) DE SURVEILLANCE

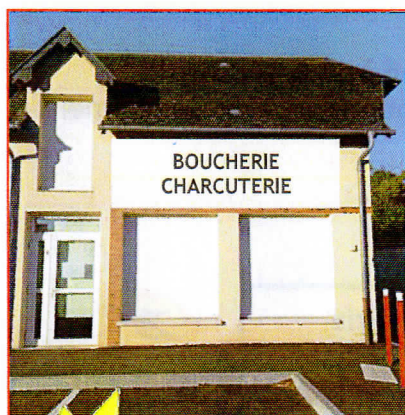


POUR RAPPEL : la législation vise à prévenir les abus en encadrant l'utilisation des caméras de surveillance.

Filmer des zones publiques, ou les propriétés voisines, peut entraîner des poursuites pour atteinte à la vie privée.



NOUVEAU



BOUCHERIE DE CLAVILLE :

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Ouverte le 12 avril.

NOUVEAU

NOUVEAU

TAXI MAT CLAVILLE



07 76 23 81 24

Jean-Matthieu PANNIER
Taxi MAT CLAVILLE
jmpannier@sfr.fr

2 rue du Champ Poulain
27180 CLAVILLE
Pensez à réserver votre course !

Transport de malade assis conventionné Assurance Maladie

Jean-Matthieu vous informe :

TAXI MAT CLAVILLE effectue désormais tous les transports, ainsi que le transport de malade assis conventionné Assurance Maladie.

NOUVEAU





MAIRIE DE CLAVILLE



43^{ème} FOIRE A TOUT

LE 12 AVRIL 2026

SANS RÉSERVATION

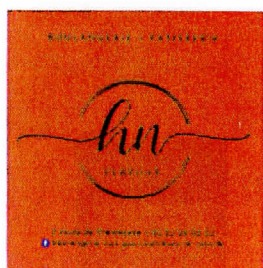
3€ le mètre

1m offert aux habitants de Claville sur justificatif

5€ pour les professionnels (non alimentaires)

(Exposants alimentaires et commerçants sur
réservation : contactez le 07.81.57.26.13)

Ouverture aux exposants à 6h
(les personnes installées avant cette heure sont
susceptibles d'être déplacées)



Nombreuses animations
Restauration sur place





La commune de **CLAVILLE**



organise un concert le

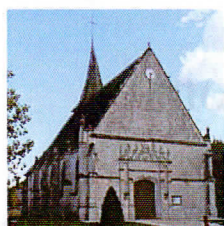
18 AVRIL 2026 à 17 h

- Eglise Saint Martin -



Chœur d'Hommes Caugéen

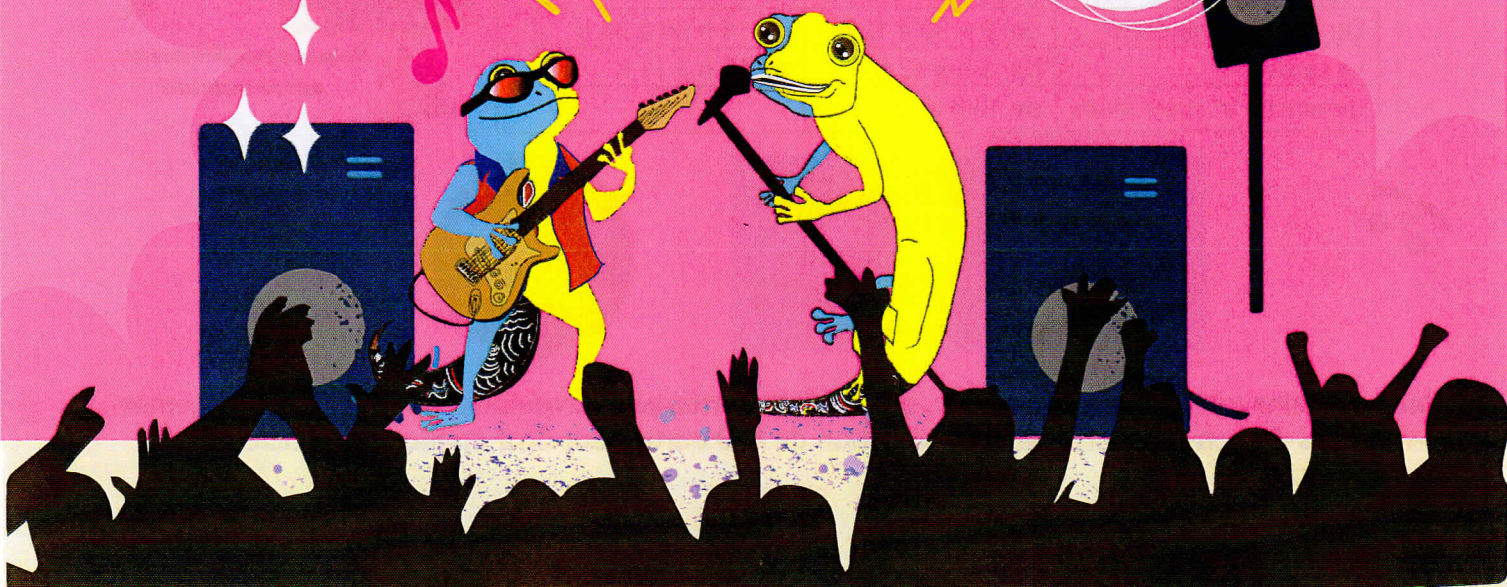
*** entrée gratuite ***



Association
LEZ'ARTS
À la mare

ENTRÉE

5€



SAMEDI 18 AVRIL - 19h CLAVILLE

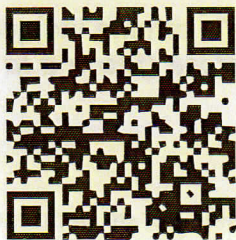
TREMPLIN MUSICAL

RESTAURATION ET
BUVETTE SUR PLACE

4 GROUPES CANDIDATS

C'est le public qui choisit le groupe
qui sera programmé à l'ouverture
du festival Lez'Arts à la Mare.

GRATUIT POUR LES -12ans
Salle des Fêtes Claville
RENSEIGNEMENTS:
lezartsalamare@gmail.com
06 51 72 57 23



réservation
HelloAsso

OUISTREHAM

FURIOUS ROUTIER\$

GRAND OUEST

OSCAR ET LOLITA



Rappels et respect



Afin de conserver des relations conviviales avec vos voisins, merci de bien vouloir respecter ces quelques règles de bon sens recensées par les arrêtés suivants :

• Arrêté départemental de lutte contre le bruit

Il est interdit, en zone urbanisée, d'utiliser : tondeuse, tronçonneuse, taille-haie à moteur thermique, en dehors des heures autorisées :

Du lundi au vendredi	de 8 h 30 à 12 h	de 14 h 30 à 20 h
Le samedi	de 9 h à 12 h	de 15 h à 19 h
dimanche et jours fériés	de 10 h à 12 h	



**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !**



Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets est concernée.
➔ En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).



**Nous vous rappelons que le stationnement
sur les trottoirs, est strictement interdit.**



VOUS RISQUEZ UNE CONTRAVENTION DE 135 €
Article R417-11 du Code de la route



• même devant chez vous (amende 35 €)

LIMITATIONS DE VITESSE **50** DANS LA COMMUNE.



En agglomération :

Les panneaux de limitation de vitesse sont à effet immédiat,

et non 50 ou 150 mètres après. Un radar peut légalement être installé juste derrière un panneau



- Toute la place Bance est limitée à 30 km/h comme indiqué par les panneaux et sur la chaussée ainsi que la rue de Planterose (jusqu'à la sortie de Claville) et dans les deux sens évidemment.

Le stationnement

Une interdiction de stationner n'est pas obligatoirement signalée par un panneau.

- L'article R 417-10 du Code de la route énonce que « tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation ».

- L'article R 417-9 ajoute que ce véhicule à l'arrêt ne doit pas non plus « constituer un danger pour les usagers ».

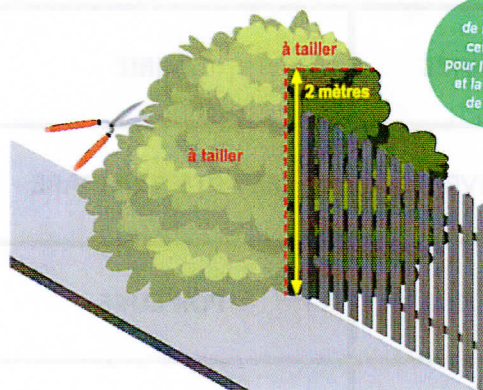


>> TAILLE DES HAIES

À l'attention des riverains

Les riverains doivent obligatoirement :
tailler leurs haies à l'aplomb du domaine public
et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voir moins,
là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

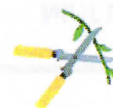
En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies
incombe au propriétaire ou au locataire, qui doit veiller à ce que rien
ne dépasse de sa clôture sur la rue.
Ce, afin notamment de faciliter le passage des piétons et des camions
de ramassage des ordures ménagères.



Merci
de respecter
cette règle
pour le bien-être
et la sécurité
de tous !

DECHÈTERIES

jours et horaires



CLAVILLE	Samedi (mars à octobre)	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h 30
CONCHES EN OUCHE	Lundi, mercredi, vendredi, samedi	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h 30
	Jeudi	-----	13 h 30 - 17 h 30
FERRIERES HAUT CLOCHER	Samedi (mars à octobre)	9 h - 12 h	14 h - 18 h
LA BONNEVILLE SUR ITON	Lundi, mercredi, samedi	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h 30
	Jeudi, vendredi	-----	13 h 30 - 17 h 30

RAMASSAGE DU GAZON



Le ramassage communal du gazon commencera :
le mardi 24 mars jusqu'au 31 octobre 2026 inclus

Inscription à l'aide du bulletin ci-dessous. La participation est de 55 euros.

**Les sacs remplis seront placés devant
votre propriété avant 8 heures le mardi.**



Année 2026 - Coupon d'inscription à remettre à la mairie avec votre règlement :



Madame, Monsieur

Adresse

Est (sont) intéressé(e)(s) par le ramassage du gazon.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026



12 AVRIL	MAIRIE	FOIRE A TOUT 
18 AVRIL	LEZ'ARTS A LA MARE	FESTIVITES Soirée tremplin 
5-6 JUIN	POK'EURE	 TOURNOI POKER
13 JUIN	CLAVILLE EN SCÈNE	THEATRE  
20 JUIN	APPEL	 KERMESSE
20 JUIN	LEZ'ARTS A LA MARE	Fête de la Musique 
26-27 SEPTEMBRE	LEZ'ARTS A LA MARE	 FESTIVAL
10 OCTOBRE	CLAVIL'EN FORME MAIRIE	 OCTOBRE ROSE 
17 OCTOBRE	POK'EURE	TOURNOI  POKER
11 NOVEMBRE	MAIRIE	 Commémoration 1914-1918 Repas des Anciens (gratuit pour + 65 ans) 
LE SAMEDI MATIN 	FOOTBALL 	RENCONTRES AVEC GROUPE EXTERIEUR 

